

## DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

### HELIOTROPES

adhérente de la Chambre nationale des conseils en gestion patrimoine  
SARL au capital social de 5000 euros,  
immatriculée au RCS de Reims sous le numéro 905004214,  
dont le siège social est situé au 5 rue Marie Marvingt ZAC Croix Blandin 51100 Reims (France),  
+33(0)6.18.45.59.15 - caroline.nicolas@heliotropes.fr - www.heliotropes.fr

### ACTIVITES REGLEMENTEES

**HÉLIOTROPES** est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance sous le numéro 24005773 (qui peut être consulté sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) et exerce les activités réglementées suivantes :

#### ***Courtier en assurance dans la catégorie « b »***

*[Le courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.]*

Entreprises d'assurance avec lesquelles le courtier peut travailler et travaille : ERES, AXA.

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) : néant.

#### ***Transactions sur immeubles et fonds de commerce***

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI51022024000000008, délivrée par la CCI de Marne Ardennes et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce.

Absence de garantie financière, non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

### INFORMATION SUR LES MODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par courriel. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Caroline Nicolas en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse : caroline.nicolas@heliotropes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL en ligne ou par courrier postal.

## ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Assurance en responsabilité civile professionnelle : MMA IARD, 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans cedex 9.

## LITIGES

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pouvez adresser une réclamation à votre conseiller habituel qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois, à compter de son envoi, pour y répondre. Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), service médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris ou <https://www.cmap.fr/conso/mmateurs/>. En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.

## AUTORITE DE TUTELLE

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

Je soussigné(e) ..... atteste avoir pris connaissance du présent document d'entrée en relation.

Fait à ....., le .....

Signature :